DLP 10-5-84350362

Avertissements agricoles

SPV

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Bulletin N°10

3 Mai 1984

ARBORICULTURE

TOUTES ESPECES

ACARIENS ROUGES -

Les éclosions ont atteint 50 % à la fin Avril dans les régions de basse et moyenne altitude. En vergers non traités et si nécessaire, on interviendra dès réception avec un produit à base de tétrasul (Animert) : 40 g de M.A./hl .Ou avec un insecticide spécifique lorsqu'on observera 65 % des feuilles de Pommier ou de Pêcher occupées par des formes mobiles ou une moyenne de 2 formes mobiles par feuille de Poirier .

PUCERONS -

Surveiller leur présence. En cas d'enroulement des feuilles, utiliser un aphicide spécifique pénétrant comme pirimicarbe (Pirimor) ou endothérapique comme ométhoate (Folimate) .Ce dernier est également efficace sur *acariens* et *chenilles* .

SCOLYTES, XYLEBORES -

En vergers atteints en 1983, on interviendra dans la première quinzaine du mois avec un insecticide à action persistante tel lindane (nombreuses spécialités) ou oléoparathion (nombreuses spécialités) : 30 g de M.A./hl + huile .

ARBRES A PEPINS

TAVELURES DU POMMIER et DU POIRIER -

Attention aux prochaines pluies, les projections d'ascospores pouvant actuellement être importantes .Maintenir la protection également valable contre la *Septoriose* du poirier .

En cas de doute après une pluie sur vergers non protégés, se reporter à notre bulletin N°5 du 22 Mars 1984 précisant le risque de contamination et les produits à employer .Ou pour ceux pratiquant des traitements "stop" en Vaucluse et Bouches-du-Rhône téléphoner au (90) 87.41.62 .

CARPOCAPSE DES POMMES et DES POIRES -

Les premières captures ont été réalisées en régions de basse et moyenne altitude .

Si on utilise le diflubenzuron (Dimilin) : 10 g de M.A./hl, le premier traitement sera à effectuer dès maintenant dans les régions ci-dessus .

Si on utilise un insecticide classique (larvicide) un avis ultérieur en précisera les dates d'application .

OIDIUM -

Maintenir la protection sur pommiers .Préférer le soufre mouillable sur Golden comme préventif .

..../....

P284

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur Gérant P. Duffaut - CPPAP N° 477 AD

Quartier Cantarel - B.P. 95 84140 MONTFAVET - Téléphone : (90) 88.21.83

ABONNEMENT ANNUEL : EDITION GENERALE 100 F - TOMATE 45 F - VITI. VAR 45 F - CERISIER 45 F

MINEUSE MARBREE -

Le vol débute;il est encore trop tôt pour intervenir .

ARBRES A NOYAU

MONILIA -

Sur *Abricotier* et éventuellement ***Pêcher***, on éliminera si possible les rameaux séchés après attaque du *Monilia* .

Sur *Cerisier*, en cas de risque de pluie ou de forte humidité, on effectuera, principalement sur variétés sensibles (ex. Moreau),un traitement dix jours avant récolte avec iprodione (Rovral, Kidan) : 75 g M.A./hl ou triforine (Saprol) : 35 g M.A./hl .

OIDIUM -

Commencer la protection des pêchers en vergers sensibles dès le grossissement des fruits .

AMANDIER - PECHER -

Afin de mieux comprendre les causes d'échecs dans la lutte contre les chancres à *Fusicoccum amygdali*, nous recherchons les vergers qui présenteraient actuellement des dépérissements de rameaux de un an ou des desséchements de fleurs et de jeunes pousses .Nous remercions les arboriculteurs concernés de bien vouloir nous contacter .

CULTURES LEGUMIERES

PLEIN CHAMP

MOUCHE DU CHOU SUR NAVET -

Le vol se termine en zone précoce .

Sur les navets désinsectisés au semis depuis plus de deux mois, renouveler le traitement conseillé dans notre bulletin N°6 .

Ne pas traiter les navets récoltés avant le 18 Mai .

MOUCHE DE L'OIGNON -

En toutes zones renouveler le traitement conseillé dans notre bulletin N°7 .

MILDIOU DE L'OIGNON -

Rappel cf bulletin N°7 .

TEIGNE DU POIREAU -

Rappel cf bulletin N°9 .

MOUCHE DE LA CAROTTE -

Vol nul .

---- 0000 ----